L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 12 JANVIER 1894.

PETITES ANNONCES.

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1f

DEMANDES D'EMPLOI.

UN jeune couple français désire travailler ensemble, le mari comme boucher ou dans une grocerie, la femme remplira n'importe quel emploi. S'adresser 7 Napoléon près Canal.
11 janv—1f

A LOUER.

A LOUER, Résidence No 44 Avenue de l'Esplanade coin Chartres; ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc., à $50 par mois. S'adresser, M. Lion & Co, coin Ste-Anne et Decatur. 11 janv—1f

A VENDRE.

A VENDRE—Une grocerie bien achalandée. S'adresser coin Ste Anne et Rocheblave. 9 janv—7f

DEMANDES.

ON demande une bonne pour prendre soin de deux petits enfants. S'adresser à Mme Holligan, au coin de l'avenue St-Charles et de la rue Quatrième. 12 janv—1sem

UNE bonne cuisinière, parlant le français No 180 rue Calliope. 7 jan—3f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme B. Dietenthal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,028—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. O. Hart, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
11 janv—11 14 20

Succession de William T. Benedict.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,276—Division —Attendu que Josephine McE. Benedict, Veuve de William T. Benedict, décédé, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Benedict, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
10 janv—10 14 19

Succession de Mme Martha Mason, femme de John Chas. Maikell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41 236.—Division D.—Attendu que Jno. Charles Maikell a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Martha Mason, femme de Jno. Chas. Maikell, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
10 janv—10 14 19

Succession de Catharine Neidergang, femme de Joseph Maria Jacquet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,262—Division A—Attendu que J. B. Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catharine Neidergang, femme de Joseph M. Jacquet, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
10janv—10 14 19

Succession de Charles Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,988, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Charnock et William H. Cantzon, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE, Greffier
3 janv—3 7 12

Succession de Robert Rankin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 30,772—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Catherine Rankin, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
6 jan—6 10 14

Succession d'Auguste Pujol et femme

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 40,171—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Brune, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
6 janv—6 10 14

Succession d'Hortense Dubuclet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,230.—Division E.—Attendu que Placide Lessaise a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Hortense Dubuclet, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, A. V. FLOTTE, Greffier.
6 janv—6 10 14

Succession de Mme Célina Graugnard, veuve de Gaston Barq.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,057—Division E—Attendu que H. D. McCown a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de Mme Célina Graugnard, veuve de Gaston Barq, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
3 janv—3 7 12

AVIS AUX CREANCIERS

Mme Nettie Gonzales, veuve de Jas R. May, vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,509—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Nettie May, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier
12 jan—12 16 21

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 41,287, Division A.—Henry J. Norton vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Henry J. Norton soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. R. Ker, Esq., notaire, à son bureau, No 26 rue Carondelet, en cette ville, VENDREDI, 26me jour de janvier 1894, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1894.
[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12 janv—3f au 26 janv

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 41,322, Division A.—Sidney A. Calongne vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire, Sidney A. Calongne, soit acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Deibel, notaire public, en son bureau, Masonic Building, No 87 rue St-Charles, en cette ville, commençant LUNDI, le 12me jour de février 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur les autres sujets qui pourraient leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que W. R. Greathouse, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
11 jan—3f au 12 fév

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 41,137 — Division E—John Henry vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire, John Henry, soit et est acceptée par la Cour, au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Geo. H. Braughn Esq., notaire public, en son bureau, No 26 Commercial Place, en cette ville, le MERCREDI, 17ème jour de janvier 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1893.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier
29 déc—3f au 17 jan

CHARTE

—DE LA—

Compagnie d'Assurances des Marchands

(Merchants' Insurance Company)

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que ce 11ème jour de janvier, de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-quatre-vingt-treize, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique la cent dix-septième.

Pardevant moi, George Covington Préot, notaire pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, sont venues et ont comparu personnellement devant moi les différentes personnes dont les noms sont ici inscrits, lesquelles constituent tout le corps des actionnaires enregistrés de la compagnie d'assurances mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans (Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans); elles déclarent que se prévalant des dispositions des lois de cet Etat relatives à la formation de corporations, elles ont convenu et conviennent par les présentes de s'engager, ainsi que telles autres personnes qui pourront plus tard s'associer à elles, à former une corporation et un corps politique en droit pour les objets et fins et en vertu des stipulations et convention qui suivent, savoir:

ARTICLE I.

Le nom et le titre de cette corporation sera "THE MERCHANT'S INSURANCE COMPANY; son domicile est établi dans la ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane. Toutes les assignations (citations) et autres procédés légaux seront servis au président de ladite corporation, ou, en son absence au secrétaire.

ARTICLE II.

Cette Compagnie, sous son dit nom corporatif, aura plein pouvoir et pleine autorité d'exister comme corporation avec droit de succession pour une période de quatre-vingt-dix-neuf ans à partir de la présente date; de s'engager par contrat, de poursuivre et d'être poursuivie en justice; d'acheter et de vendre, de louer à bail, d'hypothéquer et donner en garantie des biens meubles et immeubles; d'acheter, prendre, recevoir et détenir tout l'actif, d'assumer toute les obligations de la "Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans", et dans le but d'émettre ses actions (stock) aux actionnaires de la dite "Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans" dans la proportion d'une action du capital de cette corporation pour chaque deux actions du capital (stock) de ladite "Merchants' Mutual Insurance Company," dûment remis et retournés à cette Compagnie; de conclure des emprunts, d'émettre des obligations, notes et billets et de donner pour cela des garanties (security), de nommer et de désigner des officiers, directeurs, administrateurs, agents et employés; de faire des règlements pour la bonne administration des affaires de la corporation; de modifier et d'amender son gré les dits règlements; d'adopter et d'employer un sceau corporatif et de le rompre ou changer à son gré.

ARTICLE III.

Cette corporation est créée pour faire des affaires d'assurance contre l'incendie, les risques de mer et de rivière dans toutes ses branches, et particulièrement pour faire les affaires dont elle s'occupait sous le nom de "Merchants' Mutual Insurance Company." Son but et son objet sont par les présentes indiqués expressément comme suit:

1. Assurer des maisons de résidence, des magasins ou autres édifices, des meubles meublants, des marchandises ou autres effets et propriétés contre toute perte et tout dommage par le feu.
2. Prendre des risques d'assurance maritime sur le frêt des navires, bateaux à vapeur, articles, produits, marchandises, espèces, lingots commissions, profits, billets de banques, change et autres certificats de dette, profits maritimes et marchandises sur lesquelles on emprunte, et faire toutes les affaires d'assurance ayant rapport ou se rattachant aux risques de transport sur terre.
3. Elle pourra s'assurer contre tout risque qu'elle aura elle-même accepté.
4. Sur livraison au Conseil de Direction de cette Compagnie de tout le fonds-capital de la Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands, le dit Conseil de Direction de cette Compagnie est par les présentes particulièrement et spécialement autorisé à assumer toutes les obligations et à prendre plein droit de propriété de tout l'actif de la dite Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands.

ARTICLE IV.

Le fonds-capital de cette corporation est par les présentes fixé à Trois cent mille dollars ($300,000) divisés en et représentés par trois mille actions de cent dollars chacune. Lesdites actions se paieront en argent lorsqu'on y souscrira, ou elles pourront être émises pleinement payées au pair, en paiement de propriété acquise par ladite compagnie, et surtout elles pourront être émises pleinement payées au pair, par le Conseil de Direction, en échange d'actions de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands dans la proportion d'une action de cette corporation pour deux de ladite Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands. Les actions seront transférables seulement sur les livres de la compagnie et sur livraison des anciens certificats.

Lorsque les gains de l'année fiscale le justifieront, un dividende sera déclaré et payé sur les actions de la Compagnie, pourvu que pas plus de 8 pour cent de dividende par an ne soient payés.

Cette charte prendra effet et cette compagnie sera autorisée à commencer les affaires à partir de la date où la présente sera signée.

ARTICLE V.

Tous les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil de Direction composé de onze actionnaires, chacun desquels devra posséder pas moins de vingt actions du capital de ladite corporation. Ledit Conseil de Direction sera élu annuellement le deuxième lundi de janvier, chaque année, à partir de l'année 1894, à une réunion générale des actionnaires, qui aura lieu au bureau de la Compagnie après dix jours d'avis au préalable dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans. Toutes les élections se feront par scrutin, et chaque action donnera droit à un vote que le détenteur pourra déposer en personne, ou par procuration. Une majorité des votes donnés sera nécessaire pour élire. Les élections se feront sous la surveillance de trois commissaires que choisira le Conseil de Direction parmi les actionnaires à chaque élection. Dans le cas où on ne parviendrait pas à élire les Directeurs, pour une raison quelconque, le jour fixé, une nouvelle élection aurait lieu dès que cela serait possible, après un avis de 10 jours préalablement publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle Orléans. Toute vacance se produisant dans le Conseil de Direction pour une raison quelconque, sera remplie par les autres membres du Conseil pour le terme non expiré. L'année fiscale prendra fin le 31 décembre de chaque année.

A sa première réunion, chaque Conseil de Direction élira parmi ses membres un Président de même qu'il choisira un Secrétaire et Trésorier qui ne sera pas membre du Conseil de Direction.

ARTICLE VI.

Cet acte d'incorporation pourra être changé modifié ou altéré, ou ladite corporation pourra être dissoute à une réunion spéciale des actionnaires convoquée dans ce but après trente jours d'un avis préalable publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans, avec l'assentiment des trois-quarts des actions représentées à cette réunion.

Tout changement quant au fonds-capital de la dite corporation exigera l'assentiment d'une majorité en montant de tout le fonds-capital; et en outre des trente jours requis de publication préalable, un avis préalable de quarante jours par écrit sera transmis par la poste à chaque actionnaire ainsi que le prescrit la loi.

ARTICLE VII.

Aucun actionnaire ne sera tenu responsable des contrats ou erreurs de la dite corporation pour aucune autre somme que celle de la balance non payée, due par lui sur des actions de stock qu'il possède; une simple informalité dans l'organisation n'aura pas pour effet de rendre cette charte nulle, ou d'exposer un actionnaire à aucune autre obligation que la balance non payée due sur son stock.

ARTICLE VIII.

Lorsque cette corporation sera dissoute, ou par limitation ou pour toute autre cause, ses affaires seront liquidées sous la direction de trois commissaires qui seront choisis parmi les actionnaires, à une assemblée convoquée à cet effet, après avis antérieur pendant trente jours par publication dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans, avec le consentement de la majorité des actions représentées à ladite assemblée. Lesdits commissaires resteront en place jusqu'à ce que les affaires de la corporation aient été entièrement liquidées; et en cas de mort ou d'impossibilité de servir d'un ou de plusieurs des dits commissaires, les autres commissaires, ou le commissaire restant, choisiront parmi les actionnaires un substitut ou des substituts pour remplir les dites vacances.

ARTICLE IX.

Les personnes ci-après nommées constitueront le premier Conseil des Directeurs et serviront comme tels jusqu'au deuxième lundi de janvier 1894, ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus, à savoir: Joseph A Shakspeare, D. A. Chaffraix, A. Xiques, Paul Capdevielle, Aristide Hopkins, Jayme Magi John M. Baldwin, H. C. Boucher, Morris W. Smith, James S. Zacharie, W. H. Bofinger; avec ledit Paul Capdevielle comme président.

Fait et passé dans mon bureau en la ville de la Nouvelle-Orléans, le jour et dans le mois et l'année mentionnés ci-dessus, en présence de MM. James Guyol et Rolla A. Tichenor, tous deux de cette ville, témoins compétents qui ont signé les dits articles, avec les dites personnes qui ont comparu, et moi, notaire, après que lecture eut été dûment faite.

(Original signé),
H. C. BOUCHER et autres.
JAS. GUYOL.
R. A. TICHENOR.
GEO. C. PREOT, Notaire Public.

Je, soussigné, Annotateur des Hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ces présentes que l'acte d'incorporation susdit de la Compagnie d'Assurances des Marchands, a été dûment enregistré ce jour en mon bureau dans le livre 48?, folio ...
Nouvelle-Orléans, Lne. 11 janvier 1893
[Signé] GEO. GUINAULT
Député Annotateur des Hypothèques.

Je, soussigné, notaire public en et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ceci que la copie ci-dessus mentionnée est une copie exacte de l'acte primitif d'incorporation de la Compagnie d'Assurance des Marchands et du certificat d'enregistrement là-dessus endossé, maintenant enregistré dans les archives courantes de mes actes notariés.

En foi de quoi j'ai signé et apposé mon sceau à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 11me jour de janvier A. D. 1893.
{SCEAU} GEORGE C. PREOT, Notaire Public
15 janv—...

Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN,

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73 ... CHARTRES ... 73

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Troisième District.

Third District Building Association vs William C. Stricker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,928.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 14 février 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Delery, Dauphine, Tricou et Royale, étant dans l'ilet numéro onze; le dit morceau ou portion de terre commence à une distance de quatre-vingt deux pieds de l'encoignure des rues Dauphine et Delery et mesure trente pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de quatre-vingt huit pieds entre lignes parallèles et est composé des portions du fond de deux lots de terre désignés par les numéros huit et neuf.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 janv—12 19 26—fév 2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de machine, marchandises, bien-meubles, etc., etc. d'une grande manufacture de briques.

W. L. Sirjacques versus Frye Triumph Press Brick Manufacturing Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 40,443 — En vertu d'un ordre de vente daté du 9 janvier 1894, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 22 janvier 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local connu comme le Free Triumph Press Brick Manufactory situé sur les lieux sur portions de terre dans les ilets bornés respectivement par 1° sur la portion de terre bornée par l'avenue Peters, les rues Léontine, Front et Levée; 2° avenue Peters, Front, Léontine et le fleuve Mississippi.

Tous les effets mobiliers de la défenderesse contenus sur les dits lieux et consistant d'une machine de 60 chevaux avec volant (fly wheel), courroies et tout le complément, bouilloire, cheminée dite (Breeching Smoke Stack), une machine dite "Triumph Patent Press Brick," 1 machine à briques Potts patentée avec poulies, un sander et un dump-table, 1 ligne d'arbre de couche avec 8 poulies, 2 citernes et tuyaux, 1 pompe avec accessoires pour l'eau du fleuve avec droit de puiser de l'eau à la rivière.
2 Fours de briques cuites contenant ensemble environ 500,000 briques.
1 lot de briques non cuites.
1 Lot de moules à briques.
25,000 pallettes ou briques.
6 lots de sable contenant 4,375 yardes.
Environ 60 cordes de bois [cotton wood] et environ 100 cordes de bois de pin.
1 lot de brouettes, trucks, pelles, chandières, brick boards, crowbars, instruments, etc., et un lot de vieux bois de charpente;
Ainsi que divers bois, etc.
De même que 4 charrettes, 1 wagon, 4 wagons à briques, etc.
Et encore 12 cordes de bois sur la levée, au pied de la rue Valmont.
Le tout selon un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et receveur et liquidataire dans la susdite affaire.
10 janv—10 15 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de l'intérêt dans une propriété améliorée de valeur rue Camp, entre Race et Robin, (la rue à l'arrière étant Magasins.)

Connu comme le No 430 rue Camp.

Léon Joubert vs Veuve T. McConnell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 37,773—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un jugement rendu le 17 novembre 1893 et signé le 23 novembre 1893, tous les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je vendrai à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 15 janvier 1894, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Les onze-douzièmes indivise de la propriété décrite ci-après, étant les portions et intérêts de:

Mme Ann Madden, veuve par le premier mariage de John Ermon, et par second mariage de Terrence McConnell—et de ses deux fils, William Michael Mortimer Ermon et Robert Morgan Ermon.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Race et Robin, désigné par le No 2, sur un plan fait par Hedin, le 25 janvier 1853, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville; comme plan No 121, lequel lot mesure vingt-huit pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Camp, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles et est à une distance de trente-cinq pieds de la rue Race.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 déc—12 19 26—jan 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Premier District, par le Shérif.

Albert Baldwin vs. C. F. Ladd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 38,766—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 7 février 1894, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou certaine portion ou lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, les voies, privilèges et appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Perdido et Gravier, mesurant trente cinq pieds six pouces de face à la dite rue Gravier, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

La dite portion de terre étant composée de tout le lot No 24 et de cinq pieds trois pouces du lot adjacent numéro 25, le tout d'après une esquisse annexée pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant W. J. Castel, ex-notaire en cette ville le 4 juin 1867, et les lots décrits ci-dessus Nos 24 et 25 sont désignés comme tels sur un plan dressé par L. Brugier, voyer, général, daté le 20 mai 1839 et déposé au bureau de D. L. McCay, alors notaire en cette ville.

Acquis par le défendeur par achat de Daniel Jones, d'après un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 31 janvier 1889. (Titre enregistré au Bureau des Aliénations, dans le Livre 130, folio 347).
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 janv—4 11 18 25—fév 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée, portant les numéros municipaux 1,325 et 1,327 rue Magazine, entre les rues Soniat et Dufossat.

Félix J. Puig vs. Wm. Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,665—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 24 janvier 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Soniat et Dufossat, dans l'ilet numéro deux cent quarante. Le lot de terre est désigné par la lettre "B," d'après un plan dressé par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil, en date du 10 juillet 1891, et annexé à un acte passé pardevant W. O. Hart, notaire, en date du 14 juillet 1891, et mesurant quarante pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue Magazine, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent. La dite propriété est désignée par les numéros municipaux 1325 et 1327 rue Magazine.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 déc—23 29—janv 5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de bail, droit d'occupation, Actions, Billets, etc.

O. H. Sampson & Co., vs Henry Hyams Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,470.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 15 janvier 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Tous les droits, titres et intérêts des défendeurs, Henry Hyams Co. Limited, et du bail sur la bâtisse No 81 rue Chartres coin Douane, auquel Carlton Hunt, agissant pour lui-même et comme agent de ses sœurs Mlle Louisa L. Hunt et Mlle Julia Barton Hunt a loué le dit local des défendeurs pour le terme de trois ans commençant le 1er octobre 1892, expirant le 30 septembre 1895, à raison de cent dollars par mois, ainsi que le droit d'occupation des dits lieux de la date de la vente jusqu'au 30 septembre 1895.

2° **Dix actions** de la Pointe Coupée Planting and Manufacturing Company, de cent dollars chacune.

Cinquante huit actions de la Crescent City Yarn and Knitting Mills de cent dollars chacune.

Trois billets du Crescent City Yarn and Knitting Mills, faits payables à l'ordre des défendeurs dans cette affaire, à savoir:

Un en date du 10 juillet 1893, pour cinq mille dollars, à 90 jours.

Un en date du 10 août 1893, de cinq cents dollars, à 60 jours, avec intérêt de 8 pour cent par an, à partir de leur date.

Un en date du 10 août 1893, de quinze cents dollars, à 60 jours, avec 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de sa date, endossés par les défendeurs, par Henry Hyams et L. Weiss, protet ayant été retiré.

Un billet de M. Hyams, Sr., tiré en faveur des défendeurs: de trois mille quatre cents et soixante-douze 32/00 dollars, en date du 6 mars 1893, payable 12 mois après date, avec intérêt de 8 pour cent, à partir de la date.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 janv—3 8 12 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bureaux, coffres-fort, chaises, stove, presse à lettres, type writer, poinçon, "check puncher", bouilloires, pompe, machine, scies et courroie.

Smith Brothers & Co., Limited vs. Gentry Brothers, vs. W. J. Athens Lumber Co., Limited,

No 40,837—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MARDI, 23 janvier 1894, à 11 heures A. M., sur les lieux, coin de l'avenue de la Louisiane et de la rue Liberté, en vertu et conformément à un ordre l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 10 janvier 1894, Dossier No 40,837, dans la susdite affaire, à l'enchère publique il sera vendu—

Un lot de meubles de bureau, machine, bouilloires, pompe, etc., etc., le tout selon un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant.
12jan—12 14 17 21 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage Double en Bois

Coin Jersey et Valence,

Dans le Sixième District qui s'améliore rapidement.

Succession de John J. Schellang.

No 156—Vingt-unième Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 14 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Emile Rost, juge de la Vingt-unième Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson, en date du 3 janvier 1894 pour le compte de la susdite succession, il sera vendu à l'encan:

Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet 143, borné par les rues Jersey, Valence, Laurel et Cadiz et formant l'encoignure des rues Jersey et Valence et mesurant 27 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Jersey sur une profondeur de 110 pieds sur la rue Valence. Les améliorations consistent en une jolie résidence cottage double en bois, chaque côté ayant 3 chambres, cuisine et hangar.

Conditions—Un crédit de douze mois; l'acquéreur devra fournir un cautionnement avec de bonnes et solvables garanties pour le paiement du prix et la dite propriété doit aussi avoir une hypothèque spéciale pour en garantir le dit paiement; le tout conformément à la loi; 10 pour cent sera requis au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire.
11 janv—11 17 24 31—fév 7 14

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Amelia Bayne,

FEMME DU DR. STANHOPE JONES.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS—DIVISION C—No 38,367.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau No 201 rue du Canal.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. F. A. Monroe, juge, en date du 3 janvier 1894 et à moi adressé je procéderai à la vente, le MARDI, 16 JANVIER 1894, à 11 heures A. M., au No 201 RUE DU CANAL, en cette ville, de la propriété mobilière, comme suit, à savoir:

UN LOT DE MEUBLES DE MAISON.
UN LOT DE BRIC-A-BRAC.
UN PIANO DROIT DE PLEYEL.
D'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
5janv—5 7 14 à date

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON PLACEMENT.

DEUXIÈME DISTRICT.

Magasin et Résidence,

Coin Bienville et Franklin.

Succession de Nicholas Litzelmann.

No 40,765—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

MERCREDI, 17 JANVIER.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet, MERCREDI, 17 janvier 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 décembre 1893, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Franklin et Basin, et mesurant en mesure américaine quarante-un (41) pieds sept et demi (7 1/2) pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de soixante trois (63) pieds onze (11) pouces et deux (2) lignes et face à la rue Franklin, formant l'encoignure des rues Bienville et Franklin.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage et attic, ayant magasin et chambre à coucher au rez-de-chaussée, deux chambres à coucher dans l'attic, une cuisine à deux étages avec cinq chambres, belle cour avec puits et citerne.

Conditions—Comptant; 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jeff. C. Wenck, notaire public.
13 déc—13 20 27—jan 3 10 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 250 acres de terre dans la paroisse St-Tammany.

Solomon Kahn vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 38,696.—En vertu d'un ordre de vente daté 8 décembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 janvier 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

250 acres de terre situés sur la rivière Bogue Chitto, paroisse St Tammany, Louisiane, étant une portion d'un plus grand morceau de terre connue sous le nom de "Keller Ferry Tract", mesurant primitivement 550 acres, borné au nord par la dite rivière Bogue Chitto; au sud, par les terres de W. F. Dupliest—une partie du premier terrain; à l'est par des terres de B. West, et à l'ouest par le terrain Rivera.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 déc—9 15 22 29—5 10 janv

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Cinquième District.

Firemen's Building Association vs Eureka Hall Association

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,769.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 31 janvier 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain ou portion de terrain dans le Cinquième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Vallette, Peter, Chestnut et Alix; le dit terrain ou portion de terrain formant le coin des rues Chestnut et Peter, dans le dit carré, et mesurant soixante pieds six pouces de façade rue Chestnut, sur cent trente-huit pieds six pouces et sept lignes de profondeur et de façade rue Peter, entre lignes parallèles, étant une portion du terrain No 1 et la portion adjacente au terrain No 2 du carré No 3 sur le plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 18 septembre 1846.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 déc—29—jan 5 12 19 26 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Deuxième District.

Louisiana Homestead Association vs Veuve J. J. Azemard et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 38,569.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 24 janvier 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits qui y appartiennent, situés dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Johnson, Ursulines et Prieur, désigné par le No 3, sur un plan dressé par E. Surgi, et déposé comme plan No 33, dans le livre de plans No 2 de A. Ducatel, notaire, et mesure, au pied américain, trente pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de cent trente-un pieds deux pouces et 1 ligne, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
23 déc—23 29—jan 5 12 19 24

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante

—DE—

PROPRIETE DE VALEUR,

Propriété Améliorée et Terrain

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT.

La Bâtisse en briques à trois étages No 271 rue Camp, entre Delord et Calliope.

Un Terrain de choix sur l'avenue St-Charles face au Lee Circle.

—ET—

L'Ecurie sur la rue Magazine, entre Poeyfarré et Calliope.

A l'encan. A crédit.

Succession de Thomas W. Bothick.

No 37,641—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR J. H. O'CONNOR & Co.—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 7 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 21 décembre 1893, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés de valeur, comme suit—

1° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Camp, le Lee Circle, l'Avenue St-Charles, les rues Delord et Calliope, désigné comme lot "A" sur un plan de L. H. Pilié, assistant-voyer de ville, le 11 octobre 1881 et mesurant conformément 23 pieds 11 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles et est composé d'une portion du lot original No 11.

Les améliorations sur ce dit lot de terre consistent en une résidence en briques à trois étages, portant le No 271 rue du Camp, ayant salon, salle à manger, cuisine, corridor au premier et au deuxième plusieurs chambres à coucher, etc.

2° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Lee Circle, Delord et Calliope et l'avenue St Charles, mesurant, conformément au dit plan fait par L. H. Pilié assistant voyer de ville, en date du 11 octobre 1881; 20 pieds 5 pouces de face au Lee Circle, commençant à une distance de 143 pieds 5 pouces 2 lignes de face à l'encoignure de la rue Delord, et du Lee Circle, 187 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne du bas près de la rue Delord, puis 28 pieds 3 pouces 3 lignes sur une ligne s'étendant à angles droits à la dite ligne du bas et parallèles avec la rue Camp, puis 20 pieds 4 pouces 5 lignes sur une ligne perpendiculaire à la dite rue Camp, puis sur une ligne s'étendant à un angle droit à la dite ligne et obliquant à la dite rue Calliope, la dite ligne étant du côté supérieur du dit lot ou portion de terre, 206 pieds 11 pouces et 6 lignes, où elle a commencé, qui est 78 pieds 4 pouces et 5 lignes de distance de la jonction du Lee Circle et l'avenue St Charles.

3° **Deux certains terrains** ou portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par Magazine, Camp, Calliope et Poeyfarré, désignés par les Nos 25 et 26 sur un plan de L. H. Pilié, sous-voyer en date du 11 octobre 1881, et mesurant d'après ce plan comme suit. Le terrain No 25 mesure 27 pieds de façade rue Magazine, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 26 mesure 26 pieds de façade rue Magazine, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent de grands hangars et écuries de un et deux étages, en bois, convenables comme entrepôts ou comme fabriques.

Conditions de la vente.

Comptant ou un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt de 7 pour cent par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur ainsi que privilèges et toutes les clauses de sécurité usuelles. Les acquéreurs faisant un dépôt de 10 pour cent au prix de l'adjudication au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant Wm Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.
3 jan—3 10 17 24 31

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magasins et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Couries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 13 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
62 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Domaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
512 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
513 Dauphine et Indépendance.
514 Station des cars, Pologne.
515 Casernes des Etats-Unis.
516 Reynes et Dauphine.

Bureau du Carondelet Canal and Navigation Company, coin Villeré et Toulouse, [Vieux Bassin]—Nouvelle Orléans. 24 décembre 1893.—Conformément aux sections 8 et 9 de la charte de cette Compagnie, l'assemblée annuelle des actionnaires sera tenue le LUNDI 15 de janvier 1894, au bureau de la Compagnie, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M., afin d'élire 9 Directeurs pour le service de l'année qui suivra.
H. HUARD, Secrétaire.
24 déc—24 31—jan 7 14

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS TO CINCINNATI
SHORTEST QUICKEST AND BEST WITH THROUGH SLEEPING CARS
11 HOURS TO BIRMINGHAM

VENTES A L'ENCAN

PAR JOHN H. O'CONNOR.

Les Charmantes Villas de Campagne

De MM. Pierre et A. D. Lanaux, faisant face au Golfe, à la Baie St-Louis, Mississipi.

A L'ENCAN. A CREDIT.

Pour Affecter un Partage.

LUNDI, 22 janvier 1894, à 1 heure P. M., devant la porte de la Maison de Cour de la ville de la Baie St-Louis. Il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci après décrite, savoir—

Les splendides résidences de MM. Pierre et A. D. Lanaux, à la Baie St-Louis, Mississippi. Le terrain mesure environ 318 pieds de façade sur le Golfe sur environ 40 arpents de profondeur. Il y a deux grands cottages, chacun ayant des galeries devant et derrière, et chacun ayant 5 chambres donnant sur le Golfe, toutes exhaussées ont un arasement élevé, de cheminées à feu. Les bâtisses sont parfaitement réparées, bien construites et réunissent confort et agrément—cuisine, écuries et autres bâtisses de dépendances y sont attachées. Le terrain est entouré d'une barrière jusqu'à la voie du chemin de fer. On peut en tout temps visiter les lieux.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un ou un et deux ans, au gré de l'acquéreur. Le paiement à échéance devant porter intérêt de 8 pour cent par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur, transfert de la police d'assurance, honoraires d'avocat et toutes les autres clauses de sécurité usuelles.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. A. D. Lanaux, No 19½ rue Conti ou à J. H. O'CONNOR, 56 rue Carondelet.
11 janv—au 22 janv

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Améliorée Et Vacante

—DANS LES—

Deuxième et Troisième Districts.

Résidences de Deux Etages.

Sites à Cottages et Propres à y Bâtir.

La Charmante Résidence-Cottage
No 499 rue Colombus,
Entre les rues Broad et White.

Bâtisse en Briques à Deux Etages
No 242 rue Dauphine,
Entre les rues St Philippe et Ursulines.

Le Cottage Simple,
No 184 rue Bourbon,
Entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Le Cottage No 501 rue Colombus
Entre les rues Broad et White,

Six Beaux Terrains convenables pour y bâtir,
Rues Broad et Abadie.

A l'Encan. A Crédit.

Succession de Virginie Borne, veuve d'Albert Caillier.

No 39,967—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

Vente en Partage.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.—Alfred C Green, encanteur, - Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 17 janvier 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, en date du et signé dans la susdite affaire, le 5 décembre 1893, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

1° **Le cottage No 499 rue Colombus**, dans le 3me district de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues Colombus, Laharpe, Broad et White. Le terrain est désigné par la lettre A, et mesure environ 59 pieds 4 pouces de façade rue Colombus, sur 125 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur; le dit terrain se composant de tout le lot No 5 et d'une plus grande partie du lot No 4.

Le cottage est à distance de la rue, a un grillage en fer sur la devanture, corridor, galerie, salon, salle à manger, 3 chambres, cabinet, cuisine, etc. Le terrain est tracé en jardin, avec pavages en Schillinger, plusieurs orangers et arbres fruitiers. Une demeure charmante entourée de tous les agréments.

2° **Le cottage simple No 501 rue Colombus**, dans le troisième district, carré d'ilet borné par les rues Colombus, Laharpe, Broad et White. Le terrain est désigné par la lettre B et mesure environ 30 pieds 5 pouces de façade rue Colombus sur 125 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur. Ledit terrain se compose de tout le lot No 3 et d'une faible partie du lot No 4.

Le cottage est retiré de la rue, a des galeries sur la façade et les côtés, 5 chambres, etc., il donne un bon loyer.

3° **Le cottage No 184 rue Bourbon**, dans le 2me District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Bourbon, Royale, Dumaine et Ste Anne. Le terrain mesure 30 pieds de façade rue Bourbon, sur 95 de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Le cottage a quatre chambres et un cabinet dans le corps du logis, chambre à bain, etc., une bâtisse à deux étages à l'arrière ayant quatre chambres, bâtisse à bois et à charbon, hydrant, etc.

4° **La maison de résidence en briques à deux étages, No 242 rue Dauphine**, dans le Deuxième District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, Ursulines et St Philippe.

Le terrain mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade rue Dauphine, sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur, selon un plan attaché à l'acte pardevant A. Ducatel?, notaire de cette ville en date du 25 septembre 1875. La maison a huit chambres, hydrant, citerne, etc., est près d'un marché, d'églises, d'écoles et de tous les agréments.

5° **Six terrains** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues Broad, White, Abadie et Aubry. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 et mesurent comme suit:

Les terrains 1, 2 et 3 sont contigus, les uns aux autres et mesurent, chacun, 37 pieds de façade rue Broad, sur 105 pieds de profondeur. Ils se composent de toute la portion de terre désignée par la lettre G sur un plan particulier de D. E. Seghers, architecte, en date du 8 octobre 1879, et annexé à l'inventaire de la succession de Charlotte Aline Thézan, épouse de Joseph Chevalier?

Les terrains 4, 5 et 6 sont contigus les uns aux autres, et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Abadie, sur 125 pieds 11 pouces de profondeur; et se composent de tous les terrains désignés par les lettres I, J, K. et L. sur le susdit plan de D. E. Seghers, architecte, en date du 8 octobre 1879.

Conditions de la Vente.

Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit payable en des billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur ainsi que privilège et toutes les clauses usuelles de sécurité, comprenant 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert d'assurances etc. Les acquéreurs feront un dépôt comptant de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Octave Morel, notaire.
13 déc—13 20 27—janv 3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Ménage, Miroirs,

Montre et Chaine en or, Diamant, Boucles d'Oreilles,

Piano et Tabouret, Armoires à Glaces, Jolie paire de Vases Porcelaine de Sèvres, Tapis-Rugs, Rideaux de Dentelle, Réfrigérateur, Stove à Gazoline, Vaisselier, Faïence, Verrerie, Beaux Lustres, etc.

A L'ENCAN.

Succession de Virginie Borne, veuve d'Albert Caillier.

No 39,967—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Vente en Partage.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Alfred C Green, encanteur. Bureau No 56 rue de la Commune—VENDREDI, 19 janvier 1894, à 11 heures A. M., sur les lieux No 499 rue Colombus entre Broad et White, dans le troisième district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du et signé le 5 décembre 1893, dans la susdite affaire, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les meubles de ménage et effets mobiliers de la maison de résidence No 499 rue Colombus entre Broad et White, comprenant: meubles de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, tapis, rugs, bijouterie, etc., le tout selon un inventaire enregistré à la cour.
Condition de la vente—Comptant sur livraison.
3 jan—3 7 14 17 18 19

E. CURTIS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double dans le Quatrième District.

Succession de R. J. Christian,
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 40,483.

PAR E. CURTIS & CIE, encanteur.—Bureau, 201 rue du Canal.—MERCREDI, 17 janvier 1894, à midi, à la **Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles,** nous vendrons à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 5 Déc. 1893, et rendu dans la susdite et numérotée affaire, la propriété ci après décrite:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans l'ancien faubourg Livaudais, Quatrième district de cette ville, désigné par le No 12, dans l'ilet No 97, qui est borné par les rues Sixième, Septième, Colisée et Prytanée, d'après le plan du dit faubourg, dressé par B. Buisson, daté le 5 mars 1832, déposé en le bureau de T. Guyol, notaire en cette ville, et mesurant en mesure américaine, d'après un plan déposé en le bureau de James Graham, notaire, comme plan No 36, 31 pieds 4 pouces de face à la rue Sixième, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions.—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes pour 1894, paiera l'acte de vente pardevant Chas B. Upton notaire, et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication. Le plan est à la Bourse.
13 déc—13 20—janv 3 10 14 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Jolie Résidence

No 251 rue Huitième,

Entre Prytanée et Colisée.

Avec Terrain d'à peu près 65x127 pieds

Dans le voisinage des belles résidences de MM. Brauch K. Miller, Cohen M. Soria, John P. Moore, W. C. C. Claiborne, Baldy, Logan et autres.

Succession de David H. Marks, Décédé.

A des conditions faciles. A l'Encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 17 janvier 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 13 décembre 1893, Dossier No 39 284, pour le compte de la succession de David H. Marks, décédé, à l'encan il sera vendu:

Un certain lot ou portion de terre, consistant en deux lots, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District municipal de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Huitième, Septième, Prytanée et Colisée; la dite portion de terre mesure 64 pieds 8 pouces et 5 lignes de face à la rue Huitième, sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces et 2 lignes; le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, au pied américain.

Les améliorations consistent **d'une jolie et confortable résidence en bois à deux étages**, portant le No 251 de la rue Huitième et a large corridor au-dessus et au-dessous, salons doubles, salle à manger, cuisine et chambre à bain, cabinet d'aisance, office, etc., et 4 chambres à coucher ou davantage.

Gaz et installations partout dans la maison, manteaux de cheminée; maison en excellent état, citerne, hydrant, auvents, etc., allées en Schillinger, jolie grillage en fer devant, jolie terre gazonnée sur les côtés, fleurs, etc., et rapportant un loyer annuel de $900 à $1,000. La rue est couverte de gravier Rosetta; beaux trottoirs et un voisinage des plus choisis, où sont tous les moyens de transport modernes. Le tout d'après un plan exposé au lieu de la vente. La propriété peut être visitée en se munissant d'une carte des encanteurs. C'est la même propriété que le défunt avait achetée de James Wilson, ainsi qu'il appert d'un acte pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 16 juillet 1886.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente, et renfermant toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de l'année 1893, en outre de son enchère, et fera un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant H. L. Loomis, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 déc—14 17 24 31—jan 7 14 au 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une plantation de valeur dans le district de Barataria, paroisse de Jefferson.

A. J. Vick vs Louis Volz.

Vingt-unième Cour de District Judiciaire, Paroisse de Jefferson, Dossier No 144.

Vente au comptant. Pour un partage.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet.—MERCREDI, 31 janvier 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un jugement de l'Hon. Emile Rost, juge de la Vingt-unième Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson, en cet Etat, le dit jugement rendu le 6me jour de décembre 1893 et signé le 22me jour de décembre 1893, dans l'affaire de A. J. Vick vs Louis Volz, Dossier No 144 de la dite cour, pour opérer un partage, à l'encan, il sera vendu—

1° **Une certaine plantation**, ensemble avec tous ses bâtisses, machines et améliorations qui s'y trouvent, située au District de Barataria, paroisse Jefferson, en cet Etat, à environ 20 milles de la Nouvelle Orléans, mesurant environ 200 arpents de façade sur le Bayou Barataria, sur une profondeur ordinaire de 40 arpents, plus ou moins, bornés d'un côté par le Bayou Chaisne, et de l'autre par un morceau de terre appartenant anciennement à MM. Louis et Michel Commagère.

2° **Un certain terrain** contigu au morceau de terre ci-dessus décrit sur le côté inférieur, et mesurant cent arpents plus ou moins sur le Bayou Barataria sur la profondeur ordinaire de 40 arpents, borné d'un côté par le morceau de terre, et de l'autre par le Bayou Anse Vile?

3° **Un autre certain morceau de terre** connu sous le nom de "le Bon..." situé dans le dit district de Barataria et en face du morceau de terre ci décrit en premier lieu, mesurant, plus ou moins, 35 arpents de façade sur le Bayou Barataria, avec une profondeur s'étendant jusqu'au Bayou "Lac Ouacha," borné d'un côté par le Bayou Dauphin, et de l'autre par le Bayou Vilars.

4° **Un autre morceau ou portion de terre**, situé dans le dit district de Barataria, mesurant un demi arpent de façade sur le dit Bayou Barataria, borné d'un côté par les terres de Terrence Drouet, et de l'autre côté par celles de J. B. Dauterive.

Les quatre dits morceaux de terre mesurent en moyenne environ douze mille (12,000) arpents, plus ou moins, et seront vendus ensemble en bloc.

Conditions—Comptant en passant les titres; 10 0/0 payable comptant sur les lieux, au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Octave Morel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 déc—27 31—jan 7 14 21 28 au 31

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Résidence en Bois à Deux Etages,

Et un Cottage Double en Bois,
283, 283 1/2 et 285 rue Dumaine,
Entre Claiborne et Derbigny.

Succession de Jacob Imhof.

No 39,476.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 7 février 1894, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, en date du 5 janvier 1894 dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° La belle résidence en bois à deux étages, No 285 rue Dumaine, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Claiborne et Derbigny, ayant une large galerie en fer, environ 9 chambres aux premier et second étages et une grande entrée sur le côté pour la voiture; cour pavée, etc. Le lot de terre est désigné par le No 3 et mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage rémunératif double en bois 283 et 283 1/2 rue Dumaine, adjacent à la propriété décrite ci-dessus, ayant 5 chambres, allée et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 2 et mesure 31 pieds 4 lignes de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ces propriétés sont dans un bon voisinage, à proximité des chars urbains, des marchés, des écoles et sont bien louées.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 an ou 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devront être tenues assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets, ou droit donné au détenteur des billets hypothécaires pour assurer, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894 au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.
Actes de vente pardevant F. Adolph, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
7 jan—7 13 20 27—fév 3 7

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans le Quatrième District.

Les Deux Elégantes et Belles Résidences à Deux Etages,

Nos 136, 138, 140 et 142 rue Huitième.

Charmant voisinage, près des Eglises, Ecoles, Marchés et Chars. A long crédit et à conditions faciles.

Succession de Mme Ann McNamara.

No 40,076—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR JAS. A. BRENNAN Encanteur.—Bureau No 148 rue Gravier.—MERCREDI 24 janvier 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, 72 et 74, sera vendue à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 14 octobre 1893, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété décrite ci dessous, à savoir—

L'élégante résidence à deux corps de logis à deux étages Nos 136 et 138 rue Huitième, contenant, de chaque côté, salon, salle à manger, cuisine et trois grandes chambres à coucher, grands terrains sur la façade pour jardin, grande cour à l'arrière et gaz partout. Le terrain est désigné par la lettre C sur un croquis de D. M. Brosman, Esq., député voyer, daté le 20 septembre 1893, et comme lot No trois d'après un plan de H. Moelhausen, voyer, daté le 4 mai 1844, déposé en l'étude de L. Herman, ancien notaire, et mesure trente-un pieds six pouces de face à la rue Huitième sur cent vingt six pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

La jolie résidence double à deux étages Nos 140 et 142 rue Huitième, contenant salon, salle à manger, trois chambres à coucher, cuisine, jardin devant, grande cour et dépendances, et gaz. Le lot est désigné par la lettre B, sur un croquis de D. M. Brosman, Esq, député voyer, et comme lot No deux sur un plan de H. Moelhausen, déposés comme ci dessus et mesure trente-deux pieds 5 pouces de face à la rue Huitième sur une profondeur cent vingt-six pieds entre lignes parallèles, toute mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; assurances, honoraires d'avocats et toutes les autres clauses usuelles de garantie; 10 pour cent de dépôt sera requis au moment de l'adjudication.
Actes de vente pardevant John R. Legier, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
20 déc—20 24 31—janv 7 14 21 24

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de ROBERT MOUAT.

No 37,943.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D,

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 17 janvier 1894 à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles,** rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune en vertu de et conformément à un jugement rendu, et signé le 4 décembre 1893 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, la propriété de beaucoup de valeur ci-après, à savoir—

1° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 258, borné par les rues **Mandeville, Bourgogne, Espagne et Dauphine.** Le dit lot est désigné par le numéro deux, et mesure en mesure américaine, 22 pieds 11 pouces de face à la rue **Mandeville** sur 71 pieds 5 pouces de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par L. Surgi, voyer, daté le 8 avril 1847, et déposé au bureau de Edward Barnett, ex-notaire en cette ville, d'après le plan No 103.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages, ayant deux chambres au premier étage, deux chambres et un cabinet au second étage entrée sur le côté, corridor, une bâtisse pour cuisine à un étage ayant deux chambres, deux citernes, lieux d'aisance, etc., connue par le numéro municipal 101 rue **Mandeville**.

Acquis par ledit défunt par achat de Jean Baptiste Sauvinet, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, notaire, le 15 mai 1847, enregistré au bureau des aliénations dans le livre 42 folio 595.

2° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 168, borné par les rues **Villeré, Ste-Anne, Marais et Dumaine,** désigné par le numéro deux, et mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue **Villeré** sur 63 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles, contigu sur le côté le plus rapproché de la rue **Ste-Anne**, le côté du fond du lot numéro un, d'après le plan dressé par J. N. de Pouilly, daté le 27 novembre 1847, et déposé au bureau de P. E. Laresche, d'après le plan numéro six, livre de plans L.

Les améliorations comprennent un très élégant double corps de logis à un étage et attic recouvert en ardoises, ayant trois chambres et escalier conduisant à chaque côté, au rez-de-chaussée, et une chambre de chaque côté dans l'attic, hydrants, citernes et lieux d'aisances de chaque côté, connu par les numéros municipaux Nos 168 et 168 1/2 rue **Villeré**.

Acquis par le dit défunt par achat de Marie Josefa Macias, veuve de Ramon Otero, d'après un acte passé pardevant P. E. Laresche notaire, le 29 novembre 1847, et enregistré au bureau des aliénations de cette ville dans le livre 44, folio 130.

3° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 91, borné par le **Felicity Road**, les rues **St-Thomas et St-James**. Le dit lot est désigné par le numéro un, et mesure, en mesure américaine, 34 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue **St-Thomas**, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles d'après le plan dressé par Adolph Knell, le 8 mai 1849 et déposé comme plan No 94, au bureau de J. R. Beard, notaire.

Une moitié de l'allée désignée sur le dit plan comme courant entre la maison sur le lot numéro un et la maison sur le lot adjacent étant comprise dans la mesure ci-dessus, et la dite allée 3 pieds de large, est commune aux lots numéros un et deux.

Les améliorations comprennent un très élégant double corps de logis recouvert en ardoises, ayant quatre chambres, deux cabinets et galerie au fond; aussi une cuisine à un étage recouvert en ardoises dans le fond, avec quatre chambres, quatre citernes, lieux d'aisances, etc., connu par les numéros municipaux Nos 286 et 288 rue **St-Thomas**.

Acquis par le dit défunt par achat de Gacinto Lobrano, d'après un acte pardevant J. R. Beard, notaire, le 13 mai 1849, et égistré au bureau des aliénations de cette ville dans le livre 48, folio 643.

4° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 333, borné par les rues **Perdido, Gravier, Liberté et Franklin.** Le dit lot mesure, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 3 10 de face à la rue **Liberté** sur 127 pieds 11 pouces 7 2 10 de profondeur entre lignes parallèles d'après un plan déposé au bureau de Al. bone? Barnett notaire

Les améliorations comprennent un double corps de logis recouvert en ardoises, ayant quatre chambres, deux cabinets et galerie au fond; aussi une cuisine à deux étages recouvert en ardoises, ayant quatre chambres, water works, lieux d'aisances, etc., connu par les Nos municipaux 111 et 113 rue **South Liberty**.

Acquis par le dit défunt par achat de P. M. Tourne et G. Van Dull, d'après un acte passé pardevant Alphonse Barnett, notaire le 17 janvier 1853, enregistré au bureau des aliénations dans le livre 58, folio 596.

5° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 198, borné par les rues **St-Philippe, Claiborne, Robertson et Ursulines.** Le dit lot est désigné par le numéro un (ancien lot soixante onze), et mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue **St-Philippe**, sur 112 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur et face à la rue **Robertson**, d'après un plan dressé par L. Surgi, le 6 mai 1850.

Les améliorations comprennent une spacieuse bâtisse à double corps de logis à un étage avec attic, recouverte en ardoises, ayant quatre chambres et cabinet, cuisine à deux étages, quatre chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., connue par les numéros municipaux 227 et 227 1/2 rue **St-Philippe**, et formant l'encoignure des rues **Robertson et St-Philippe**.

Une moitié indivise acquise par le dit défunt par achat de François Thélésie Thézan et al d'après un acte pardevant Alexander Eusèbe Bienvenu, notaire, le 30 juin 1858, enregistré au bureau des Aliénations dans le livre 71, folio 133. L'autre moitié indivise acquise par le dit défunt par achat des héritiers de ... d'après un acte pardevant A. E. Bienvenu, notaire, le 30 juin 1858, enregistré au Bureau des Aliénations dans le livre 71, folio 664.

6° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 12, borné par les rues **North Peters, Hôpital, Ursulines Gallatin.** Le dit lot est désigné par le numéro un, et mesure en mesure américaine, 25 pieds, 11 pouces et 3 lignes de face à la rue **North Peters** sur 79 pieds 1 pouce et 1 ligne de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue **Hôpital**, et 75 pieds 5 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 2 et 25 pieds, 2 pouces, et 2 lignes sur la rue **Gallatin**, d'après un plan dressé par H. Pilié, daté le 12 mai 1850, et déposé au bureau de A. Boudousquie, notaire.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages recouvert en ardoises, actuellement occupé par le "Simone House" et connu par le numéro municipal 6 rue **North Peters**, et No — rue **Gallatin**.

Acquis par le dit défunt par achat de Aaron Stephens, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, notaire, le 5 janvier 1861, enregistré au bureau des aliénations dans le livre 83, folio 497.

7° **Un certain terrain** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, carré d'ilet No 206 borné par les rues **Claiborne, St-Philippe, Derbigny et Ursulines.** Le dit terrain est désigné par le numéro quatre et mesure 31 pieds 11 pouces de façade rue **Claiborne** sur 106 pieds 6 pouces de profondeur, selon un plan dressé par L. Surgi, déposé en l'étude de E. Barnett, comme plan No 101

Les améliorations consistent en une maison très élégante à un étage, couverte en ardoises, à deux corps de logis, ayant cinq chambres de chaque côté, bâtisse de dépendances ayant une chambre de chaque côté, citerne, etc. et portant les Nos municipaux 219 et 219 1/2 rue **Nord Claiborne**.

Acquise par le défunt par achat de la succession de Mathilda Lafargue, ainsi qu'il appert d'un acte passé pardevant E. A. Peyroux, notaire, le 29 mai 1878, enregistré au bureau des transferts, livre 109, folio 585.

8° **Un certain terrain**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet No 176, borné par les rues **Villeré, Ursulines, Robertson et Bayou Road**; ledit terrain mesurant 30 pieds de façade rue Villeré, 31 pieds 9 pouces sur une ligne oblique dans le fond, sur 81 pieds 1 pouce sur la ligne du côté de la rue des **Ursulines**, et 78 pieds 7 pouces de l'autre côté.

Les améliorations consistent en un joli cottage élevé de terre, couvert en ardoises, ayant cinq chambres, auvent, deux citernes, lieux d'aisances, parterre, entrée pour voiture, corridor, etc, portant le numéro municipal 251 rue **Robertson**.

Acquis par ledit défunt par achat, de la succession de John R. Clay, par acte passé pardevant Alcée J. Villeré, notaire, le 4 novembre 1879, enregistré au bureau des transferts de cette ville, dans le livre 111, folio 941.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; le reste, s'il y en a, à un ou à un et deux ans de crédit, à leur choix, en des billets portant huit pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, billets divisés en coupons et garantis, ensemble avec les honoraires des avocats plus loin pourvus, garantis aussi par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale; les acquéreurs faisant assurer les propriétés vendues contre l'incendie et transféreront les polices aux légataires ou vendeurs, et paieront cinq pour cent honoraires d'avocat sur le montant des billets en cas de litige pour le recouvrement des dits billets. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur leurs enchères, entre les mains des encanteurs, pour assurer la vente.
Les actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
13 déc—13 20 27—jan 3 10 17

THE NEW ORLEANS BEE

(*L'Abeille de la Nouvelle-Orléans*).

A Daily Newspaper, established on the 1st September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.5 three months 75 cents.

PAR'OIDIUM

(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le *Par'oidium Extrait*, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher, Saint Paul, Minnesota.

Agents demandés partout.
1avril—3m